



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 août, 2024

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE OU A DES RESSORTISSANTS AMÉRICAINS (U.S. PERSONS), EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ L'OFFRE OU LA VENTE DE TITRES CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LÉGALES EN VIGUEUR

Veolia a racheté avec succès 364M€ d'OCEANE à échéance janvier 2025 dans le cadre d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé

Aubervilliers, le 2 août 2024. Veolia Environnement a racheté aujourd'hui avec succès une partie de ses obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes venant à échéance le 1er janvier 2025 (ISIN: FR0013444148) (les « **OCEANE 2025** »).

Émises en septembre 2019, les obligations contenaient une option de conversion présentant une prime de 35 % par rapport à la valeur de l'action Veolia de l'époque (22,52 €). Depuis, le prix d'exercice de l'option a été dépassé plusieurs fois, grâce à la performance remarquable de l'action. Veolia a donc décidé de procéder à l'opération de rachat pour veiller aux intérêts de ses actionnaires.

“Cette opération traduit notre confiance dans le potentiel de progression du cours de l'action et le modèle de création de valeur de Veolia, au cœur de notre programme stratégique GreenUp, dans la suite de l'annonce de résultats semestriels historiques pour le Groupe” a déclaré Estelle Brachlianoff, Directrice générale de Veolia. “Réalisé dans un esprit d'anticipation, ce rachat d'obligations témoigne de notre engagement envers nos actionnaires, partenaires essentiels de notre mission de transformation écologique”.

Conditions de la transaction

A la clôture d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé conduite par des institutions financières, Veolia a décidé d'accepter le rachat de 11 971 503 OCEANE 2025 pour un montant nominal agrégé de 364 053 406,18 € représentant environ 52% du nombre agrégé des OCEANE 2025 initialement émises.

Prix de Rachat

Le prix unitaire de rachat des OCEANE 2025 a été fixé à € 31,44 sur la base du VWAP de l'action Veolia sur le marché réglementé d'Euronext à Paris entre l'ouverture et la clôture des négociations le 2 août 2024 de € 28,3545.

Le règlement-livraison du rachat est prévu le 9 août 2024. Les OCEANE 2025 acquises par Veolia dans le cadre du rachat seront annulées dans les conditions prévues par leurs modalités.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre ou sollicitation d'achat, de souscription ou de vente de valeurs mobilières.

À PROPOS DE VEOLIA

Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 218 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2023, le groupe Veolia a servi 113 millions d'habitants en eau potable et 103 millions en assainissement, produit 42 térawattheures d'énergie et valorisé 63 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 45,3 milliards d'euros. www.veolia.com

CONTACTS VEOLIA

RELATIONS PRESSE GROUPE

Laurent Obadia – Evgeniya Mazalova

Anna Beaubatie – Aurélien Sarrosquy

Tel. + 33 (0)1 85 57 86 25

presse.groupe@veolia.com

ANALYSTES & INVESTISSEURS

Selma Bekhechi – Ariane de Lamaze

Tel. + 33 (0)1 85 57 84 76 / 84 80

investor-relations@veolia.com

Disclaimer – Important information

Le rachat vise uniquement les investisseurs qualifiés à l'exclusion des États-Unis d'Amérique, des ressortissants américains (U.S. Persons), de l'Australie, du Canada et du Japon, et de toute autre juridiction dans laquelle le rachat constituerait une violation des dispositions légales en vigueur.

Aucune communication ni aucune information relative au rachat des OCEANE 2025 ne peut être distribuée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une invitation à participer au rachat ou une offre de rachat des OCEANE 2025 dans ou en provenance d'une juridiction dans laquelle ou en provenance de laquelle, ou visant ou provenant de toute personne à qui ou de la part de laquelle il serait illégal de procéder à un tel rachat ou à une telle offre en vertu des dispositions légales applicables en matière de valeurs mobilières. La diffusion, la publication ou la distribution du présent communiqué de presse peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Par conséquent, Veolia et les intermédiaires financiers requièrent de toute personne située dans une juridiction dans laquelle le présent communiqué de presse a été publié, distribué ou transmis que celle-ci s'informe sur les restrictions applicables dans ladite juridiction et qu'elle s'y conforme.

Veolia et les intermédiaires financiers ne font aucune recommandation aux porteurs d'OCEANE 2025 quant à l'opportunité de participer au rachat.